L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI. 1er FEVRIER 1894.

PETITES ANNONCES.

LES personnes voulant se défaire de meubles antiques, peintures, vases, porcelaines cristaux, objets en bronze et objets d'art, trouveront un acquéreur qui paiera le prix le plus élevé en s'adressant au No 129 rue de Chartres. Lewis & Bernard. 2 juil—

A VENDRE.

A VENDRE en bloc un magasin de comestibles et de fournitures de navires No 174 rue Orléans, avec achalandage, un cheval et une charrette, etc. Un bail sera consenti, si l'acquéreur le désire; l'immeuble aussi est à vendre, le propriétaire se retirant des affaires. S'adresser sur les lieux. 28 jan—7t

A LOUER.

A LOUER, Résidence No 44 Avenue de l'Esplanade coin Chartres: ayant double salon, belle salle à manger, cinq chambres à coucher, cuisine, pantry, etc., etc., à $50 par mois. S'adresser, M. Lion & Co., coin ste-Anne et Decatur. 11 janv—

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

P. J. Carraher vs W. H. Moise.

DEUXIEME COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No 18,131. — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Ernest Morel, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Commune et Gravier, dans le premier district de cette ville, le MERCREDI, 21me jour de février 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° **Un certain morceau ou une portion de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Harmonie, Prytanée, Pleasant et St-Charles, le dit morceau ou la dite portion de terre étant à une distance de 70' de l'encoignure des rues Harmonie et Prytanée et mesurant 50' de face à la rue Prytanée sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, étant désigné par la lettre B sur une esquisse annexée à un acte passé pardevant D. J. Ricardo, notaire, le 5 février 1862.

2° **Un autre morceau** ou une autre portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et ilet comme la propriété décrite plus haut et mesurant 10' de face à la rue Prytanée, sur 150' de profondeur entre lignes parallèles, la dite portion de terre est sur le côté après la rue Harmonie et se trouve à une distance de 60' de l'encoignure des rues Prytanée et Harmonie et est contigue à la propriété décrite en premier lieu. La propriété décrite en premier lieu a été acquise par achat du shérif civil et le jugement rendu le 14 novembre 1897, Bureau des Aliénations. Livre 147, folio 364 et la propriété décrite en second lieu forme une partie de la portion de terre acquise le 9 juillet 1884. Bureau des Aliénations, Livre 121, folio 19.

Achetée de William G. Taylor, d'après un acte passé pardevant Benjamin T. Choate, notaire public. Enregistré le 15 juin 1893, Bureau des Aliénations, Livre 147, folio 424.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. AD. FORTIER,
Constable Deuxième cour de Cité de la Nlle-Orléans. 18 janv—18,25—fév 1,8,15,21

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jose Robert y Girona.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 34,356—Division B.—Attendu que John B. Vinet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Jose Robert y Girona, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
1er fév—1 6 10

Succession de Rebecca R. Pindell, Veuve de John R. Pike.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,550.—Division D.—Attendu que James B. Pike a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Rebecca R. Pindell, veuve de John R. Pike, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
30 janv—30—fév 3 8

Succession de Michael Doody.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,512—Division E—Attendu que Matthew Doody a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michael Doody, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
28 janv—28 31—fév 6

Succession d'Alexandre Escati.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 41,140—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. B. Vinet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
27jan—27 31 fév4

Succession de Simon E. Marx.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,509—Division C.—Attendu que Mme Ella Mayer a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon E. Marx, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
26 janv—26 30—fév 4

Succession de Samuel Browne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 39,885—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Lucien Soniat et Charles T. Soniat, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour,
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fév 3

Succession de John A. Casbergue.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 41,325—Division E—Attendu que Mme Paoline Casbergue, femme de G. D. Conlon, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de John A. Casbergue, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
25 janv—25 30—fév 3

Succession de John V. Moore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 36,479—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Emma P. Moore, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
23 jan—23 27 fév 1

Succession de Wm. J. Cassell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 15,964 — Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Vinet, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 28—fév 2

QUEEN & CRESCENT ROUTE
26 HOURS TO CINCINNATI — 11 HOURS TO BIRMINGHAM

ANÉMIE
QUINA LAROCHE Ferrugineux
Récompensé de 16,600 f.—Médailles d'Or
Recommandé pour faciliter les *Croissances et Formations difficiles,* il procure au sang la force et les **Globules** *rouges* qui en font la beauté; il fortifie l'*Estomac,* excite l'*Appétit,* combat l'*Anémie,* le *Lymphatisme;* abrège les *Convalescences,* etc.
PARIS, 22, rue Drouot, 15, PARIS

QUINIUM LABARRAQUE
VIN FÉBRIFUGE, TONIQUE DIGESTIF, APPROUVÉ PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS, *pour les convalescents et tous ceux qui souffrent de faiblesse de l'estomac, d'anémie, d'épuisement causé par l'âge, les excès, le travail, la fièvre.* EN BOUT. ET 1/2 BOUT. 19, rue Jacob, Paris, et TOUTES PHcies.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Merchants' Mutual Insurance Co., Jos. A. Dare, subrogé, versus **A. F. Miard et C. C. Antoine.**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 6,801.—En vertu d'un writ de fieri facias contre C. C. Antoine, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse St-Charles, au rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tonti, Miro, Melpomène et Thalie, désigné comme ilet No 462. Le dit titre a été enregistré au bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 139, folio 590.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
1er fév—1 8 15 22—mars 1 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil d'un fort lot assorti de Vins—Whiskies—Liqueurs, etc. Cigares, etc., Etant tout le contenu et le stock du

Magasin No 52 rue Gravier.

—Et Comprenant—

Whiskies, Vins, Vins Rouges, Porto, Catawba, Genièvre, Brandies, Punch au Rhum, Blackberry Brandy, Peach & Honey, Anisette, Tonics, Curaçao, Marasquino, Sirops, Essences, Cordiaux, Bitters de diverses marques et qualités et en grandes quantités,

—Etant le contenu d'un—

Etablissement en Gros.

—Aussi—

Un Grand Assortiment de Cigares.

—Aussi—

Un lot de meubles de bureau et installations, etc., comptoirs, etc.

COFFRE-FORT.

Et aussi propriété mobilière contenue dans le dit local.

—Dans l'Affaire de—

Ferd. Marks vs Théodore Lehman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,190—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 12 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 52 rue Gravier.

Tout le stock de marchandises, d'articles et effets mobiliers, etc., contenu dans le dit local et comprenant la propriété énumérée ci-dessus et autres, d'après un inventaire enregistré à mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
31 janv—31—fév 3 8 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Third District Building Association vs William C. Stricker.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 40,929.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville, MERCREDI, 14 février 1894, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Delery, Dauphine, Tricou et Royale, étant dans l'ilet numéro onze; le dit morceau ou portion de terre commence à une distance de quatre-vingt deux pieds de l'encoignure des rues Dauphine et Delery et mesure trente pieds de face à la rue Dauphine, sur une profondeur de quatre vingt huit pieds entre lignes parallèles et est composé des portions du fond de deux lots de terre désignés par les numéros huit et neuf.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
12 janv—12 19 26—fév 2 9 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Shérif.

Tout le contenu, étagères, installations etc., d'un bar-room de première classe,

Consistant en

Un magnifique comptoir avec les étagères à l'arrière, magnifique bibliothèque en vitrine de vestibule d'avant ou d'arrière, comptoir et vitrine pour cigares, glacière pour bière, etc, tables, chaises, comptoirs pour lunch, paravents, tables de poker, gravures, tapis, toiles cirées, aussi verrerie et faïences, objets en argent et en plaqué, ustensiles de cuisine, etc., un registre de monnaie. Aussi un grand assortiment de whiskies fins, vins, liqueurs, champagnes, brandy, bière, ale, eau de Manitou, etc, etc.

Aussi

Cigares assortis, tabac à fumer et à chiquer, et

Autres articles et propriété d'après inventaire, aussi bail de valeur et droit d'occupation, etc.

Vatter et Grevenig vs James McGowan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 41,310—En vertu d'un ordre de vente, daté le 19 janvier 1894, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 5 février 1894, à 10:30 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Au local No 45 rue Carondelet—

1° Tout le contenu et installations d'une buvette que contient le dit local.

2° Tous les droits, titres et intérêts du défendeur d'un bail non expiré sur le dit local No 45 rue Carondelet, conformément au bail de Charles E. Alter au dit défendeur le 1er octobre 1893 pour le terme de cinq ans (commençant le 1er octobre 1893 et finissant le 30 septembre 1898, les 1re, 2me et 3me années payables mensuellement $100 et pour les 4me et 5me années payables mensuellement $125.

3° En cas que le dit bail non expiré ci-dessus décrit ne serait pas vendu, alors il y aura des offres. Le droit d'occuper le dit local à partir de la vente au 30 septembre 1898.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
VICTOR MAUBERRET, Shérif civil de la paroisse d'Orléans.
23janv—23 26 31—fév 5

For Malaria, Liver Trouble, or Indigestion, use BROWN'S IRON BITTERS

A PARTIR
Du 1er Janvier,
MON ADRESSE
SERA:
PAUL CONRAD,
PUERTO-CORTEZ,
HONDURAS, C. A.
Aux soins de la "Central America Express",
PORT TAMPA CITY, FLORIDA, U. S. A.

ASSURANCES.

Vingt-septième Etat Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

DE LA NOUVELLE-ORLEANS. LNE.
Incorporée 20 février 1866.
Réincorporée 17 janvier 1891.

CONFORMEMENT à ce qu'exige sa charte cette compagnie publie l'état suivant pour l'année se terminant le 31 décembre 1893:

Primes sur incendies	$252,605 68	
Primes maritimes	867 79	
Primes des rivières	384 47	
	$253,857 94	
A ajouter: Primes non acquises de 1892	47,378 85	
Total		$301,236 79
A ajouter: intérêt et profits et pertes	$20,022 35	
Moins salaires et dépenses générales	14,107 95	
		5,914 40
Fonds de surplus, 1892		6,481 69
Total		$313,632 88
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$113,159 28	
Sur risques maritimes	382 77	
Sur risques de rivières	134 33	
	$113,676 38	
Réassurances	49,033 51	
Primes remises et commissions	77,109 10	
Taxes d'Etat et de ville, Board of Underwriters, et souscriptions	7,829 78	247,648 27
Profits bruts		$65,984 11
Réservé pour—		
Primes non expirées de 1893	$49,616 94	
Pertes d'incendies non payées	15,201 32	
Fonds de surplus	1,165 85	65,984 11

ACTIF.

Billets pour primes	1 30
Primes en voie de collection	38,269 25
Prêts sur nantissement	2,500 00
Prêts sur hypothèques	1,200 00
Bons des Etats-Unis, bons consolidés de ville et bons à primes	86,852 50
Stocks de banques, d'assurances et autres	32,201 50
Bons d'Etat de la Louisiane	10,275 00
Bons 1ère hypothèque, Weckerling Brewing Co	5,000 00
Propriétés foncières	66,814 84
Meubles de bureau et accessoires	4,913 14
Argent comptant et en banque	17,796 58
	$265,984 11

PASSIF.

Capital-actions	$200,000 00
Fonds de surplus	1,165 85
Réserve pour primes non expirées	49,616 94
Réserve pour pertes non payées sur incendies	15,201 32
	$265,984 11

Cet exposé est une copie juste et correcte des livres de la compagnie.
J. HASSINGER, Président.
J. E. MERILH. Vice-Président.
ERNEST CHASSANIOL. Secrétaire.

Fait et signé sous serment devant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1894.
GEO. H. BRAUGHN, Notaire.
14 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Marchands.

No 104 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.

La Compagnie publie le rapport suivant couvrant une période de (10) mois, du 1er mars 1893 au 31 décembre 1893.

Primes reçues—		
Sur risques de feu	$150,240 12	
Sur risques maritimes	1,909 99	
Sur risques de rivières	4,084 30	
	$156,234 41	
Primes non-acquises l'année dernière maintenant acquises	50,515 00	$206,749 41
Primes non acquises du 1er mars 1893 au 31 déc. 1893		$62,493 76
		$144,255 65
Pertes payées— Sur risques de feu ...49,687 46 Moins réservé l'année passée en non justées 10,337 00	$39,350 46	
Sur risques maritimes	131 44	
Sur risques de rivières	1,077 11	
	40,559 01	
Primes retournées	19,729 13	
Réassurances	4,843 89	
Dépenses brutes	7,230 38	
Salaires	12,510 00	
Taxes	5,121 66	
Frais de cour et d'avocat	203 95	
Commissions	12,386 68	
	61,025 69	$101,584 70
		$42 670 95
Moins—Réserve pour pertes non ajustées		$10,246 00
		$32,424 95
Ajouter: Compte d'intérêt et loyer		$16,637 48
Bénéfice		49,062 43
Moins dividendes de juin $7,500 et de décembre, 12,000		19,500 00
Profits nets		$29,562 48

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets recevables	$3,153 23
Billets garantis	23,187 76
Primes en cours de collection	21,951 67
Propriétés foncières	163,660 55
Argent comptant	43,476 87
Actions de banques et d'assurances (valeur du marché)	23,468 00
Actions de chemins de fer (valeur du marché)	6,786 00
Actions de l'Association de l'Opéra Français (valeur du marché)	1,000 00
Bons à primes (valeur du marché)	30,610 40
Nouveaux consols (valeur du marché)	19,500 00
New Orleans Gas Light Co. (valeur du marché)	17,700 00
Bons 7 pour cent ville de la Nlle-Orléans (valeur du marché)	6,120 00
Meubles de Bureau, etc	2,400 00
Jugements	600 00
Montant de sucre et mélasse en main	4,500 00
	$370,117 48

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.
PAUL CAPDEVIELLE, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

Fait sous serment devant moi, en mon bureau No 162 rue Commune, Nouvelle-Orléans, Lne., ce 10me jour de janvier 1894.
JAMES FAHEY, Notaire.
11 janv—1m

Vingt-quatrième Etat Annuel —DE— L'Association d'Assurance DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

Pour l'année expirée le 31 décembre 1893

Primes reçues:		
Sur risques de feu		$206,289 25
Sur risques de marine		2,025 69
Sur risques de rivière		2,111 62
		$210,426 56
A ajouter, primes non acquises de 1892		45,983 00
Primes totales		$256,409 56
A ajouter, intérêts		9,457 67
Revenus		$265,867 23
A déduire, pertes payées:		
Sur risques de feu	$74,664 79	
Sur risques de marine	1,453 51	
Sur risques de rivière	126 28	
Total des pertes payées	$76,244 58	
Retour de primes et cancellations	31,105 02	
Commissions	27,452 77	
Réassurances	19,004 15	
Taxes et Licences	4,002 41	
Profit et Pertes	1,733 85	
Dépenses de bureau et d'agences, dépenses légales, bureau des assurances, corps de sauvetage	30,718 34	
Déboursés		$190,258 62
		$75,608 61
A déduire: Primes non acquises	$46,854 00	
Pertes ajustées et non ajustées	8,650 00	55,504 00
Bénéfices net		$20,104 61

ACTIF.

Argent en banque	$ 30,144 26
$10,000 Bons des Etats-Unis 4 0/0	11,350 00
$60,260 Bons à Primes de la Nlle-Orléans	100,182 25
$75,000 Nouveaux Bons de l'Etat de la Louisiane	73,125 00
$44,000 Bons Consolidés de la Nlle Orléans 6 0/0	45,540 00
$20,000 Bons Constitutionnels de la Nlle-Orléans 4 0/0	20,300 00
Actions	28,200 00
Prêts sur hypothèque et billets à recevoir	22,353 26
Primes en voie de recouvrement	29,963 22
Meubles et installations de bureaux	2,500 00
	$363,657 99

PASSIF.

Capital	$300,000 00
Dividendes non réclamés	1,614 90
Réservé pour primes non-acquises	46,854 00
Réserve pour pertes ajustées et non-ajustées	8,650 00
	$357,118 90

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de l'Association d'Assurance de la Nouvelle-Orléans.
CHAS. D. DELERY, Secrétaire. GEO. LANAUX, Président.

Assermenté et signé devant moi, notaire public, ce 13 janvier 1894.
GEO. C. ANDRY, Notaire Public.
16 janv—Mar Jeu Dim

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements de Choix

Dans le haut du Quatrième District.

DOUBLE CORPS DE LOGIS.

Sites de Choix pour Bâtir.

Rue Tolédano, au coin de la rue Chippewa, Fulton près de Harmonie.

A proximité de l'endroit des expéditions. Accessible à plusieurs lignes de chars urbains.

Succession de Mme Louisa Bernard, femme décédée de François Bruseau.

No 27,891—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Mercredi, 7 Mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD— W. C. H. ROBINSON, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet, MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, rendu le 17 janvier 1894, et signé le 23 janvier 1894, il sera vendu à l'encan—

1° **Deux certains lots de terre** avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, privilèges, avantages et tout ce qui y appartient dans le Faubourg Livaudais dans le Quatrième District de cette ville, en cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Fulton, (actuellement St Thomas), Chippewa, Neuvième et Harmonie, et désignés par les Nos 3 et 5, le lot No 3, mesurant 29 pieds 6 pouces de face à la rue Fulton (actuellement St-Thomas) sur 110 pieds de profondeur et 29 pieds dans le fond, d'après un plan annexé à un acte pardevant L. R. Kenny, ex-notaire dans la paroisse Jefferson, le 29 décembre 1851, et le lot No 5 mesurant 30 pieds de face à la rue Fulton (actuellement St-Thomas) sur 110 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine, d'après un plan dressé par B. Buisson, voyer le 10 juin 1841, et déposé comme plan No 22 du bureau de Wm Christy, notaire public, actuellement décédé.

Les améliorations comprennent un cottage double en briques, connu par les numéros municipaux 688 et 690 rue Fulton (actuellement St-Thomas) et ayant de chaque côté 5 chambres et une assez grande et jolie cour.

2° **Un lot de terre** avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient situé dans le sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) et désigné par la lettre A sur une esquisse et un arpentage faits par Geo. De Armas, sous-voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 33 pieds de face à la rue Tolédano sur 96 pieds de profondeur et face à la rue Chippewa, et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

Les améliorations comprennent un cottage double et attic, ayant de chaque côté 4 chambres et une cuisine.

3° **Un lot de terre** avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient situé dans le sixième district de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) et désigné par la lettre B sur une esquisse et un arpentage tracés par Geo. de Armas, sous voyer de la ville, daté le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Tolédano sur 96 pieds de profondeur et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

4° **Un certain lot de terre,** avec tous les droits, privilèges, servitudes et tout ce qui y appartient, situé dans le Sixième District de cette ville, dans cette paroisse, dans l'ilet borné par les rues Tolédano, Chippewa, l'avenue Louisiana et la rue Tchoupitoulas (anciennement rue Levée) et désigné par la lettre "C" sur une esquisse et un arpentage tracés par G. de Armas, sous-voyer de la ville, datés le 27 janvier 1894 et mesurant, d'après la dite esquisse, 28 pieds 6 pouces de face à la rue Tolédano sur 96 pieds de profondeur, et est formé d'une partie des lots 13, 14 et 15.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance à 1 et 2 ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'à paiement final, assurance, honoraires d'avocat et toutes les autres clauses de garantie usuelles; 10 pour cent exigé au moment de l'adjudication, les taxes de 1894 seront garanties par les acquéreurs.

Actes de vente aux frais de l'acquéreur pardevant J. D. Taylor, notaire public.
31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE-HOME

Dans la Partie Inférieure du Sixième District.

Près du Boulevard Fashionable,

AVENUE ST-CHARLES,

—Formant l'angle de—

L'Avenue de la Louisiane et de la Rue Carondelet,

60x128.

Succession de Allen Talbot et de Sophia B. Talbot, son épouse, sur une demande de partage.

No 20,497—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.
MERCREDI, 7 MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.—W. C. H. Robinson, encanteur.—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 mars 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 28 novembre 1893, et signé le 5 décembre 1893, il sera vendu à l'encan.

Deux certains terrains, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville, anciennement la paroisse Jefferson, dans le carré d'ilet borné par l'avenue de la Louisiane, (anciennement Grand Cours Wiltz) et les rues Carondelet (ci-devant Apollon), Baronne (ci-devant Bacchus) et Tolédano. Lesdits terrains sont désignés par les Nos 8 et 9 d'après un plan de Benjamin Buisson du 8 août 1834, et déposé en l'étude de François Dugué, alors juge de la paroisse Jefferson, et ex-officio notaire; les dits terrains mesurent, chacun, 30 pieds de façade avenue de la Louisiane, sur 128 pieds de profondeur. Le terrain No 8 formant le coin de l'Avenue de la Louisiane et de la rue Carondelet (anciennement Apollon). Les améliorations comprennent un joli cottage simple en bois ayant deux étages à l'arrière avec corridor, boudoir, salon, salle à manger, cuisine, auvent, deux citernes. Loué jusqu'au 30 septembre 1894, et vendue sujet au bail.

Conditions—Comptant. Dix pour cent exigés au moment de l'adjudication. Le prix portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication. L'acquéreur assumera les taxes de 1894.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
31 janv—fév 7 14 21 28—mars 7

AVIS AUX CREANCIERS

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,554, Division E—Ordre de Cour—Charles Baldwin vs. ses Créanciers—Que la cession des biens faite par le pétitionnaire, Charles Baldwin, soit et est par le présent acceptée par la Cour au bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire public, à son bureau, No 27 Commercial Place, en cette ville, commençant le LUNDI, 5me jour de mars 1894, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que C. A. Schreiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
(Signé) GEO. H. THÉARD, Juge.
Pour copie conforme.
JAS D. RANKIN, Député Greffier.
1fév—3f au 5 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 41,556 — Division D—Frank Hempel vs ses créanciers. — Ordre de Cour.—Qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire Frank Hempel, soit convoquée et tenue pardevant Fred Zengel, Esq., notaire public, à son bureau, No 49 rue Camp, en cette ville, JEUDI, le 15me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'application du pétitionnaire pour un répit et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du pétitionnaire soient suspendues.
Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1894.
N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN Député-Greffier.
31 jan—3f au 15 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 41,497—Division D—Ludwig Eichhorn vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession des biens du pétitionnaire Ludwig Eichhorn soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; il est ordonné qu'une réunion des créanciers soit convoquée et tenue pardevant W. O. Hart, Esq., notaire, en son bureau, No 12 rue Carondelet, en cette ville, commençant le Jeudi, 1er jour de mars 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne ainsi que ses biens soient suspendues, et que C. A. Shraiber, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 24 janvier 1894.
(Signé) N. H. RIGHTOR, Juge.
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député-Greffier.
25 janv—3f au 1 mars

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans, No 41,322, Division A.—Sidney A. Calongne vs. ses créanciers—Ordre de Cour—Que la cession de biens du pétitionnaire, Sidney A. Calongne, soit acceptée par la Cour au profit de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers sera convoquée et tenue pardevant Fred. Deibel, notaire public, en son bureau, Masonic Building, No 87 rue St-Charles, en cette ville, commençant LUNDI, le 12me jour de février 1894, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, élire un syndic et voter sur tous les autres sujets qui pourraient leur être soumis, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre sa personne et ses biens soient suspendues, et que W. R. Greathouse, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.
Nouvelle-Orléans, 10 janvier 1894.
Signé: F. A. MONROE, Juge.
Pour copie conforme.
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
11 jan—3f au 13 fév

VENTES A L'ENCAN.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Cottage double en bois, d'un bon revenu.

Et grand terrain Nos 388 et 390 rue Fulton, entre St-André et Joséphine.

Succession de Thomas Heer (ou Hare) et Mary Mulligan, son épouse, décédés.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 40,918.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur.—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 28 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 25 janvier 1894, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de ladite Cour, Division E dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le confortable cottage double en bois, Nos 388 et 390 rue Fulton, retiré du trottoir et ayant 4 chambres, hangar, allée, cuve de chaque côté, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Fulton, Chippewa, Joséphine et St-André. Le lot de terre mesure, au pied anglais, 37 pieds 10 pouces 1 ligne de face à la rue Fulton, sur une profondeur de 159 pieds 8 pouces 6 lignes entre lignes parallèles, conformément à un plan annexé à un inventaire de la succession de Joséphine Mayer, pris par Alphonse Barnett, ancien notaire de cette ville, le 14 juillet 1864. Voisinage paisible; près des cars. Maintenant rapportant $240 par an.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894, en sus du prix de son adjudication; 10 pour cent comptant seront requis du prix de son enchère au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant J. D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
27 janv—27—fév 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Magdalena Staub, (née Bauer.)

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, No 39,929.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février, 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté le 19 janvier 1894, de l'Honorable Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Laurel, Constance, Première et Deuxième, mesurant 19 pieds 4 pouces de face à la rue Laurel sur 60 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, d'après une esquisse d'arpentage en date du 17 janvier 1894, par D. V. Dyer, assistant ingénieur de ville.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No 177 rue Laurel.

Conditions—La moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, à 1 et 2 ans, par billets spécialement garantis par hypothèques et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent frais d'honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets. Les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur ou aux détenteurs des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1894 au-dessus du prix d'adjudication. 10 pour cent comptant seront requis au moment de la vente.

Acte de vente, pardevant Jas B. Ward, notaire public, aux frais de l'acquéreur.
20 janv—20 27—fév 3 10 17 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Excellente Maison d'Habitation ou Propre à Donner un Revenu Sûr.

Résidence de Choix,

No 160 RUE JULIE,

Entre Camp et St-Charles.

F. R. Matthews & Co. contre leurs créanciers.

No 39,541 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 14 rue Carondelet.—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 16 janvier 1894, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour ci-dessus mentionnée, Division D, rendu dans l'affaire susdite, la propriété ci-après décrite, à savoir:

La résidence en briques, située dans un quartier central, très agréable et solidement construite, à trois étages, avec mansarde, No 160 rue Julie, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Julie, St-Joseph, Camp et St-Charles, contenant vestibule, environ 20 chambres, le gaz, citerne, cour pavée, etc.

Le terrain est ainsi décrit:

1° **Un certain lot ou portion de terre** désigné par le No 9 et mesurant environ 26 pieds, 8 pouces de face à la rue Julie sur environ 105 pieds de profondeur, s'étendant jusqu'à un large passage dans le fond, lequel s'ouvre dans les rues St Charles et Camp, et commun au dit lot et à d'autres conformément au plan primitif déposé aux archives officielles de William Christy, ancien notaire.

2° **Un certain lot de terre** situé dans le même district et ilet que le lot ci-dessus décrit, désigné par le No 6 sur un plan de la dite propriété et autres, fait par John Communy, député-voyer, le 29 mai 1836, annexé à un acte passé pardevant F. Grima, ancien notaire, le 1 juin 1836. Le dit terrain est en arrière de la propriété ci-dessus décrite, et mesure 39 pieds 3 pouces ou plus, s'il s'est quelque chose, de façade sur la dite allée commune; 45 pieds 8 pouces sur la ligne le séparant de la propriété actuellement ou anciennement appartenant à John Wilcox; 39 pieds 3 pouces à l'arrière ligne le divisant de la propriété appartenant à Euphrasie Depremont et 45 pieds 8 pouces ou plus s'il y a sur la ligne qui la divise du lot No 5 sur le dit plan, le tout mesuré au pied anglais. Cette location admirable pour une résidence privée ou professionnelle.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste en deux paiements égaux en un et deux ans avec billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an à partir du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procédures pour en forcer la collection, les améliorations devront être assurées et la police transférée au porteur des dits billets et assumera les taxes dues et exigibles en 1894 en sus du prix de son adjudication, et 10 pour cent seront requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Belle Résidence en Bois à Deux Etages,

Et un Cottage Double en Bois,

283, 283 1/2 et 285 rue Dumaine,

Entre Claiborne et Derbigny.

Succession de Jacob Imhof.

No 39,476.—Cour Civile de District paroisse d'Orléans

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN—W. A. KERNAGHAN, encanteur—Bureau, No 14 rue Carondelet. — MERCREDI, 7 février 1894, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la susdite Cour, Division C, en date du 5 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° La belle résidence en bois à deux étages, No 285 rue Dumaine, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Claiborne et Derbigny, ayant une large galerie en fer, environ 9 chambres au premier et second étages et une grande entrée sur le côté pour la voiture; cour pavée, etc. Le lot de terre est désigné par le No 3 et mesure 31 pieds 4 pouces de face à la rue Dumaine 124 pies 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles.

2° Le cottage rémunératif double en bois 283 et 283 1/2 rue Dumaine, adjacent à la propriété décrite ci-dessus, ayant 5 chambres, allée et citerne de chaque côté. Le lot de terre est désigné par le No 2 et mesure 31 pieds 4 lignes de face à la rue Dumaine sur 124 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur entre lignes parallèles. Ces propriétés sont dans un bon voisinage, à proximité des chars urbains, des marchés, des écoles et sont bien louées.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en 1 an ou 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, en billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date jusqu'à paiement final; 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devront être tenues assurées et les polices transférées au détenteur des billets, ou droit donné au détenteur des billets hypothécaires pour assurer, et les acquéreurs assumeront les taxes dues et exigibles en 1894 au dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Actes de vente pardevant F. Adolph, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.
7 jan—7 13 20 27—fév 3 7.

VENTE DE SYNDIC.

SAMUEL MEYERS —vs— SES CREANCIERS.

No 39,405—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

EN vertu d'un ordre de vente à moi adressé par l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, au No 53 rue Poydras, entre les rues Tchoupitoulas et Sud Peters, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, le troisième jour de février 1894, à 10 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

106 comptes ouverts; deux billets à ordre; un lot de toiles à sacs et traverses; trois desks; deux presses; une balance avec plateforme; un coffre-fort; deux camions; quatre chaises; un lot de meubles de bureau; un lot de modèles.

Conditions—COMPTANT.
GEO. E. MARKS Syndic.
23 jan—3f au 10 f

ETAT DE LA LOUISIANE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

JE certifie par les présentes que, le 10me jour de janvier 1894, jugement a été rendu en cette Cour, dans l'affaire ci-après, dans les termes et chiffres suivants, savoir:

Louise Hebel, femme de Jacob Ittman vs son mari.—No 41,300—Division E.

Cette affaire soumise ce jour, sur les témoignages enregistrés et la loi et les témoignages considérés et étant en faveur de la plaignante, il est ordonné, que la plaignante, Louise Hebel femme de Jacob Ittman, ait jugement en sa faveur et contre son dit mari, dissolvant la communauté d'acquets et gains entre eux, et décrétant une séparation de biens en sa faveur, et elle est de plus autorisée à conduire ses affaires en son nom comme un marchand public. Les frais devant être payés par le défendant.

Jugement rendu le 10 janvier 1894.
Jugement signé le 16 janvier 1894.
Signé: GEO. H. THEARD, Juge.

En témoignage de quoi j'ai mis ma signature et apposé le sceau de la dite cour en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17me jour de janvier, en l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.
JAS D. RANKIN, Député-Greffier.
19 janv—19 26 [illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bridget Horan.

No 40,322—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Cottage No 284 avenue St-Charles

Entre la rue Calliope et l'avenue Howard.

A l'Encan.

PAR DANZIGER & STERN, D. Danziger, encanteur—Bureau, No 59 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Charles, Delord, Camp et Calliope, mesurant, en mesure française, 33 pieds 5 pouces de face à l'avenue St-Charles, 146 pieds 5 pouces de profondeur sur la ligne du Faubourg Saulet, 146 pieds 2 pouces et 9 lignes de profondeur sur l'autre côté et 41 pieds 11 pouces et 2 lignes de large dans le fond. Etant la même propriété qui a été achetée par la dite Bridget Horan, décédée, ainsi que cela est stipulé dans un acte passé pardevant J. Bendernagel, ex notaire, le 3me jour de mai 1884.

Les améliorations comprennent un cottage en briques recouvert en ardoises, retiré du trottoir, ayant 3 chambres et cuisine, dans la cour, une bâtisse en bois ayant 3 chambres et 2 cabinets, 2 citernes, lieux d'aisance, etc., aussi une petite bâtisse avec hangar, faisant face à l'avenue St-Charles et convenable pour une petite boutique.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le reste, s'il y en a, à 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de la vente, garantis par hypothèque et lien et privilège de vendeur sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité incluant 5 0/0 honoraires d'avocat, etc. Les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur. Un dépôt de dix pour cent comptant sera requis au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff. C. Wenck, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.
21 janv—21 24 31—fév 7 14 à date

JEUDI,

1er FEVRIER 1894,

CONTENU DE LA

Résidence Elégamment Meublée de

Mme MICHEL LION,

No 44 Rue de l'Esplanade, Coin Chartres.

Beaux meubles de salon, sortis de l'atelier de Mallard, recouverts en peluche, divan et fauteuils recouverts en peluche, piano Pleyel, glaces de cheminée et centre, tapis splendides, rugs et nattes, statuettes et pendules en bronze deux armoires à glace complets de Mallard, meubles de chambre à coucher de Mallard, meubles de salle à manger de Mallard, buffets, porte-chapeaux, fauteuils de vestibule, sofas, tables, lits en noyer, armoires, tables, glaces, bibliothèques, tabourets, Ornements, Fauteuils en osier, Peintures à l'huile, Gravures sur acier, Rideaux, Stores, Corniches, Verrerie, Porcelaines, Articles de bacarat, Argenterie, Fontaines réfrigérantes, Services de table en porcelaine peints à la main, Garnitures de lavabos, Matelas en crin, Ressorts, etc. Tuyeau d'arrosage pour jardin, Poêle Charter Oak, Poêles pour chauffage, Coffre et ustensiles de cuisine, ainsi que beaucoup d'autres articles.

PAR DANZIGER & STERN, encanteur—JEUDI, 1er février 1894, à onze heures du matin, au No 44 rue de l'Esplanade, les articles ci-dessus seront vendus sans réserve, la famille renonçant à tenir maison.
Conditions—Comptant.
21 janv—21 28 à date

PAR JAS A. BRENNAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de Valeur

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La résidence simple à deux étages, No 421 rue Terpsichore, entre Liberty et Howard.

Le cottage double de choix, No 411, 411 1/2 rue Liberty.

Joli cottage simple, avec un bâtiment à deux étages dans le fond, No 413 rue Liberty, entre Euterpe et Terpsichore.

Occupé depuis vingt ans comme boulangerie, une des meilleures positions de la ville pour ce genre d'industrie, et ayant un des plus beaux fours qui se trouvent ici. Ces propriétés sont situées à quelques ilets des marchés, des églises, des écoles et de plusieurs lignes de chemin de fer.

Vente à long terme et à des conditions faciles.

Succession de Mme Mary Dudenheffer, Veuve de Martin Werling.

No 40,131—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR JAS A. BRENNAN, Encanteur, Bureau No 148 rue Gravier MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, à l'encan, en vertu d'un ordre de l'Hon Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus, les propriétés ci après décrites savoir—

La jolie résidence simple à deux étages, connue comme le No 421 rue Terpsichore, contenant deux grandes chambres au-dessus et au rez de chaussée, chambre dans la cour qui peut servir de cuisine, grand hangar et citerne. Le lot est désigné comme un lot de terre, No 16 de l'ilet No 18, borné par les rues Terpsichore, Melpomène, Liberty et Howard, sur un plan de G. T. Dunbar, daté du 1er avril 1848, déposé en l'étude de A. Mazureau, ancien notaire de cette ville. Ladite portion de terre mesure 31 pieds de face à la rue Terpsichore, sur une profondeur de trente-deux (32) pieds.

2° **Le cottage double de choix,** Nos 411 et 411 1/2 de la rue Liberty, contenant deux chambres et cuisine de chaque côté, grand hangar dans le fond ayant sa façade sur la rue Liberty. Le lot est désigné comme lot No dix-sept dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberty, Euterpe et Terpsichore, sur un plan de G. T. Dunbar, daté 1er avril 1848, et déposé en l'étude de Thomas Layton, ancien notaire de cette ville. Le dit lot mesure trente deux (32) pieds de face à la rue Liberty, sur cent vingt-cinq (125) pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Ce joli cottage simple No 433 rue Liberty, occupé par une boulangerie, avant deux chambres et un shop sur le devant, une bâtisse à deux étages dans le fond ayant deux chambres en haut et en bas, vitrine de fenêtre et hangar sur le devant, deux cuves, un hangar dans le fond, grande allée pour chevaux et wagons. Le lot est désigné comme lot numéro dix sept, dans l'ilet borné par les rues Benton, maintenant Franklin, Liberté, Euterpe et Terpsichore sur un plan de G T. Dunbar, daté comme ci dessus, et déposé comme ci-dessus; le dit terrain mesure trente-deux (32) pieds de façade rue Liberty, sur cent vingt cinq (125) pieds, entre lignes parallèles. Le grand four bien construit est en parfait état, et cuit bien.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, sept pour cent d'intérêt de la date de l'adjudication jusqu'aux paiements finaux, assurances, honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité; taxes d'Etat et de ville de 1894, devront être assumées par les acquéreurs; dix pour cent seront exigés au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs.
21 janv—21 28 fév—4 11 18 21

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE

LORENZO POST,

Nos 402 et 404 rue Magasins.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.—No 40,111.

PAR E. CURTIS & CIE.—E. Curtis, Encanteur.—Bureau No 201 rue du Canal.—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis, juge, en date du 17 janvier 1894 et à moi adressé je procéderai à la vente, le MERCREDI, 21 FEVRIER 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 ET 74 RUE ST-CHARLES, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que les dépendances, portant les numéros municipaux 402 et 404 rue Magasin, et tous les droits et privilèges y appartenant ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, dans le Premier District de cette ville, dans la partie anciennement nommée faubourg Lacourse, dans l'ilet borné par les rues Magazine, Melpomène (anciennement Edward), Constance et Terpsichore (anciennement Bassin), et désigné par le numéro 5 et mesurant 31 pieds 11 1/2 pouces de face à la rue Magazine, sur 127 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, le tout d'après un plan annexé à un acte en partage entre Mme Houston et ses sœurs, Emma G. et Margaret Shields, passé pardevant H. B. Cenas, ancien notaire, le 30 novembre 1840. D'après un inventaire enregistré.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, balance à un et deux ans, pour billets portant 8 pour cent d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894.

Acte de vente pardevant Benjamin Ory, Esq., notaire. Un dépôt de 10 pour cent sur le prix d'adjudication sera requis au moment de la vente.
20 jan—20 21 28—fév 7 14 20 21

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Puissant destructeur des poux des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Extract,* est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les coquerelles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. C. Boucher, Saint Paul, Minnesota.
Agents demandés partout.
11avril—3m

VENTES A L'ENCAN.

PAR JOHN H. O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante

—DE—

PROPRIETE DE VALEUR,

Propriété Améliorée et Terrain

—DANS LE—

PREMIER DISTRICT.

La Bâtisse en briques à trois étages No 271 rue Camp, entre Delord et Calliope.

Un Terrain de choix sur l'avenue St-Charles face au Lee Circle.

—ET—

L'Ecurie sur la rue Magazine, entre Poeyfarré et Calliope.

A l'encan. A crédit.

Succession de Thomas W. Bothick.

No 37,641—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division A.

PAR J. H. O'CONNOR & Co.—ALFRED C. GREEN, encanteur—Bureau, No 56 rue Carondelet.—MERCREDI, 7 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée, le 21 décembre 1893, il sera vendu à l'enchère publique, les propriétés de valeur, comme suit—

1° **Un certain lot de terre** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Camp, le Lee Circle, l'Avenue St-Charles, les rues Delord et Calliope, désigné comme lot "A" sur un plan de L. H. Pilié, assistant-voyer de ville, le 11 octobre 1881 et mesurant conformément 23 pieds 11 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes entre lignes parallèles et est composé d'une portion du lot original No 11.

Les améliorations sur ce dit lot de terre consistent en une résidence en briques à trois étages, portant le No 271 rue du Camp, ayant salon, salle à manger, cuisine, corridor au premier avec plusieurs chambres à coucher, etc.

2° **Un certain lot de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Camp, Lee Circle, Delord et Calliope et l'avenue St Charles, mesurant, conformément au dit plan fait par L. H. Pilié assistant voyer de ville, en date du 11 octobre 1881; 20 pieds 5 pouces de face au Lee Circle, commençant à une distance de 143 pieds 5 pouces 2 lignes de face à l'encoignure de la rue Delord et du Lee Circle, 187 pieds 8 pouces 5 lignes de profondeur sur la ligne du bas près de la rue Delord, puis 28 pieds 3 pouces 3 lignes sur une ligne s'étendant à angles droits à la dite ligne du bas et parallèles avec la rue Camp, puis 20 pieds 4 pouces 5 lignes sur une ligne, perpendiculaire à la dite rue Camp, puis sur une ligne s'étendant à un angle droit à la dite ligne et oblique ant à la dite rue Calliope, la dite ligne étant du côté supérieur du dit lot ou portion de terre, 206 pieds 11 pouces et 6 lignes, où elle a commencé, qui est 78 pieds 4 pouces et 5 lignes de distance de la jonction du Lee Circle et l'avenue St Charles.

3° **Deux certains terrains** ou portions de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier district de cette ville, dans le carré d'ilet borné par Magazine, Camp, Calliope et Poeyfarré, désignés par les Nos 25 et 26 sur un plan de L. H. Pilié, sous-voyer, en date du 11 octobre 1881, et mesurant d'après ce plan comme suit: Le terrain No 25 mesure 27 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Le terrain No 26 mesure 26 pieds de façade rue Magazine, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent de grands hangars et écuries de un et deux étages, en bois, convenables comme entrepôts ou comme fabriques.

Conditions de la vente.

Comptant ou un tiers comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec intérêt de 7 pour cent par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur, ainsi que privilèges et toutes les clauses de sécurité usuelles. Les acquéreurs faisant un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant Wm Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.
3 jan—3 10 17 24 31

PAR STEPHEN J. DERBES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés Améliorées de Valeur dans le Troisième District.

Succession de Joseph Hoselle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D—No 39 580.

PAR STEPHEN J. DERBES, encanteur, bureau No. 40 et 42 rue Royale—Il sera vendu à l'enchère publique, le MERCREDI, 14 février 1894, à midi, à la Bourse d'Encan St-Charles au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la susdite Cour, signé le 10 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par la lettre F, d'après un plan de B. Buisson, déposé en le bureau de O. de Armas, ancien notaire. Le dit lot mesure, en mesure américaine, 32 pieds 9 pouces et 4 lignes de face au fleuve Mississippi, ou Nord Peters, entre Marais et France, sur une profondeur de 148 pieds et 11 pouces sur le côté le plus rapproché de la rue Marais, sur 150 pieds et 10 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus rapprochée de la rue France, le dit lot de terre étant dans l'ilet No 32, borné par les dites rues et la rue de Chartres.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, avec quatre chambres, deux au rez de chaussée et deux au premier, une grande chambre à l'arrière, avec un grand four, installé pour une boulangerie. Dans la cour il y a une bâtisse en bois couverte de bardeaux, ayant deux chambres et contigu à celle-ci il y a une écurie en bois couverte de bardeaux.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance à un et deux ans de crédit, avec 8 pour cent d'intérêt, privilège de vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur devant payer les taxes dues et exigibles en 1894 et faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Cette vente est faite sujette à un bail garanti sur la propriété à $10 par mois jusqu'au 1er juin 1894, avec privilège du locataire de renouveler pour une autre année au taux de $15 par mois, donnant sécurité pour l'année suivante.

Acte de vente pardevant John R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 jan—13 20 27—fév 3 10 14

PAR E. CURTIS & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.—No 40,C51.

Lagan et Al. vs The Comeaux-Aiken Packet Company.

PAR E. CURTIS & CIE. — E. Curtis, Encanteur — Bureau No 201 rue du Canal. — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, l'Hon. N. H. Rightor, juge, daté le 25 janvier 1894, et à moi adressé, je procéderai à la vente, le MARDI, 13 FEVRIER 1894, A 11 HEURES A.M. SUR LA LEVÉE A LA TETE DE LA RUE BIENVILLE, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Une bâtisse à deux étages pour bureaux, érigée sous l'Orléans No 6199, C. S., et

Un lot de meubles de bureau se trouvant dans la bâtisse.

D'après un inventaire enregistré.

Conditions.—Comptant avant livraison.
31 janv—31—fév 4 11 12 13

PAR JACOB A. REINACH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans. — Division B.—No 40,314.

Succession de John Champion Hood.

PAR JACOB A. REINACH, Encanteur—Bureau 25 Allée Commerciale (rez de chaussée)—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, l'Hon. Fred. D. King, juge, daté le 8 décembre 1893, et à moi adressé, je procéderai à vendre, MERCREDI, 28 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, la propriété suivante:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et dépendances y appartenant, tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Sixième District de cette ville [dans la partie anciennement appelée Greenville, dans la paroisse Jefferson, en cet Etat], dans l'ilet désigné comme le No Trente, sur le plan original de Greenville, qui est borné par la ligne d'Audubon, ou le Upper City Park, ou l'ancienne propriété Foucher, les rues Walnut, Ferdinand et Oliver, et est composé de plusieurs lots de terre, désignés par les lettres A et M, et mesurant quarante sept pieds de face à la rue Walnut sur quatre-vingt-dix sept de profondeur et face à la rue Oliver, et s'étendant à travers, en profondeur, à la ligne du dit Audubon park.

Conditions Comptant; les taxes de 1894 devant être assumées par l'acquéreur

Acte de vente, pardevant Benjamin Ory, notaire, aux frais de l'acquéreur
28 janv—28—fév 4 11 18 21 25 28

PAR CHARLES D. STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SYNDIC.

Manufacture de Meubles. Deux wagons.

Dans l'affaire de Frederick Meier vs ses créanciers.

No 40,626—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR CHARLES D. STUART, Encanteur—VENDREDI, 9 février 1894, à 11 heures A. M., au local, coin des rues Prytanée et Octavia, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, daté le 26 janvier 1894, la propriété ci-après décrite, appartenant au dit insolvable, à savoir—

Une bâtisse en bois et hangar, une machine et chaudière, arbre de couche, bandes et poulies, scies de Sander et autres instruments en usage dans une manufacture de meubles. Aussi un lot de matériaux, deux wagons de meubles.

Le tout conformément à une liste déposée en mon bureau.

Le tout selon l'inventaire enregistré.

Le présent étant le second et dernier encan, la propriété et les articles ci-dessus mentionnés seront adjugés, au comptant, au dernier et plus fort enchérisseur, pour le montant quelconque qu'ils rapporteront. Un dépôt au comptant de 10 pour cent devra être payé sur les lieux pour assurer la vente.

Conditions—Comptant.
30 janv—30—fév 4 9

VENTES A L'ENCAN.

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Petit Fusil Feu Central; Meubles, etc.

Succession d'Henri Fleckinger.

No 39,781—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—

PAR ALBERT PAUL, encanteur — Bureau No 159 rue de la Commune—Le SAMEDI 3 février 1894, à 11 heures A. M., au magasin No 49 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, siégeant à la place de l'Hon. G. H. Théard, juge de la dite Cour, Division E., en date du 26 septembre 1893, pour le compte de la succession d'Henri Fleckinger, il sera vendu à l'encan—

Un joli fusil feu central, Meubles et autres articles.
Conditions—Comptant.
24 jan—24 31 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une Belle Occasion pour un Placement de Choix et Permanent.

Le Grand Cottage à Deux Corps de Logis, avec une Bâtisse à Deux Etages, en Briques.

Coin des Rues Bourbon et Ursulines.

Succession de François Cazentre.

No 40,615—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune — MERCREDI, 7 mars 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 30 janvier 1894, dans l'affaire et pour le compte de la succession de François Cazentre, il sera vendu à l'encan, à savoir—

Un certain lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Royale et St-Philippe, formant l'encoignure sud ouest des rues Bourbon et Ursulines et mesure au pied français, à peu près 60 pieds 3 lignes de face à la rue Bourbon, sur une profondeur de 117 pieds 10 pouces.

Les améliorations consistent en un grand solide et confortable cottage résidence avec mansarde bien finie et bien distribuée et en plus une bâtisse en briques à deux étages coin des rues Bourbon et Ursulines et designée par le numéro municipal 214 rue Bourbon, coin pavé, cuve, etc. La propriété est située dans un voisinage excellent, sur une rue bien pavée, chemin de fer en face et sur le côté à une marche de 15 minutes de la rue du Canal, près du Marché Français, Cathédrale St Louis et écoles. La bâtisse en briques est située de telle sorte qu'une petite partie de la façade de la rue Ursulines, ferrait accroître la valeur de la dite propriété, plus du double et lui ferait rendre un joli revenu.

Conditions—Comptant.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant Théo Buisson, notaire, l'acquéreur assumera les taxes de 1894, en sus du prix de l'adjudication, et un dépôt de 10 pour cent sera requis au moment de la vente.
31 janv—31—fév 7 14 21 28—mars 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLIE BUVETTE,

Installations, Elegant Comptoirs.

Miroirs Français Plaqués de valeur.

Splendide collection de Verreries, Argenterie et Plaqué.

Vins Fins, Liqueurs, etc., Coffre-fort en fer.

Chaises, Tables et autres Articles de valeur, étant tout le contenu du vieil établissement bien connu:

The Continental Saloon,

No 172 rue Gravier, près Carondelet.

Succession de William Brandt.

No 41,248.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159, rue de la Commune—VENDREDI, 2 février 1894, à 11 heures A. M., au No 172 rue Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, en date du 22 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de William Brandt, il sera vendu à l'encan, à savoir

Tout le contenu d'une buvette de premier ordre, connue comme le "Continental," No 172 rue Gravier, comprenant d'élégantes installations, vins fins, liqueurs, etc, miroirs français plaqués, verreries, plaqué, ensemble avec plusieurs autres articles de valeur, appartenant à un établissement de premier ordre.

Conditions—Comptant.
23 janv—23 24 28 31—fév 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN BEAU TERRAIN.

Succession de Calixte Masquère.

No 40,910—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau 159 rue de la Commune—Le MERCREDI, 21 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs rue St-Charles, entre les rues Commune et Gravier, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, en date du 12 janvier 1894, dans l'affaire de la succession de Calixte Masquère, il sera vendu à l'encan

Une certaine portion de terre dans l'ilet borné par les rues Nouvelle-Orléans, St-Bernard, Liberal et Force et mesure 62 pieds de face à la rue Nouvelle-Orléans, sur une profondeur de 159 pieds.

Conditions—Comptant

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Geo. C. Préot, notaire.
17 janv—17 24 31—fév 7 14 21

A l'Encan, Sans Limite,

Terrains près de la Station de Chars Dumaine, et à à proximité de l'Esplanade.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—A la Bourse, sous la rotonde de l'Hôtel St-Charles—

Mercredi, 21 Février 1894.

—8 TERRAINS—

Situés rue Dorgenois, entre Lapeyrouse et Onzaga. Chaque terrain sera crié séparément. La criée se fera en français et en anglais. Voir le plan des terrains à la Bourse.

—CONDITIONS—

Moitié ou plus comptant balance à un an, 8 0/0 d'intérêt. Taxes de 1894 aux frais des acquéreurs, ainsi que les actes de vente, pardevant T. Buisson. 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

ALBERT PAUL, Encanteur.
7 janv—7 21 28—fév 11 18 21

PAR WM P. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MERCREDI, 14 février 1894—Par WM. P. CURTIS, encanteur, bureau 129 rue de la Commune, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, Division E, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, à la date du 10 janvier 1894 émis dans l'affaire de la liquidation de la "Louisiana Brick & Clay Works Company, Limited," No 41,090, du dossier de la dite Cour, je procéderai à la vente en bloc à l'encan, un certain morceau ou portion de terre mesurant (30) trentre acres, borné à l'Est par une ligne s'étendant parallèlement au chemin de fer de la Vallée du Mississippi, à une distance de 420 pieds du centre de la voie ferrée du dit chemin; au Sud, par l'ancien emplacement du chemin du Clinton & Port Hudson R. R., jusqu'à la voie publique Jackson, jusqu'à un point d'une ligne imaginaire s'étendant parallèlement à la voie de l'ancien chemin de fer Clinton & Port Hudson. Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, meubles et immeubles, comprenant les machines, bouilloires, pompes, palettes, brouettes, bois, etc, etc., le tout situé à la Station Ethel, paroisse Est Féliciana, Lne.

Conditions—Comptant. Dix pour cent de dépôt comptant du prix de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant Bussière Rouen, notaire, aux frais de l'acquéreur.
13 janv—13 27—fév 11 12 13 14

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C.—No 38,367.

Succession de Amelia Bayne, femme du Dr Stanhope Jones.

MAGNIFIQUE RESIDENCE,

No 185 Avenue Howard,

(ANCIENNEMENT DELORD,)

Faisant face au Lee Circle.

PAR E. CURTIS & CO.—E. Curtis, Encanteur—Bureau No 201 rue du Canal—En vertu d'un ordre de l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Hon. F. A. Monroe, juge, daté le 20 janvier 1894, et à moi adressé je procéderai à la vente le MERCREDI, 28 Février, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en cette ville, de la propriété foncière ci-après, à savoir—

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Howard [anciennement Delord], le Cercle Tivoli et les rues St-Charles, St Joseph et Carondelet, désignés par les lettres C et D sur un plan d'Arthur DeArmas, daté le 2 février 1871 et déposé en l'étude de Gustave Logardeur, Jr., ancien notaire public en cette ville, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit:

Le lot C mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard [anciennement Delord], 124 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne le divisant du lot B sur le dit plan, 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur l'autre ligne de côté, et 27 pieds sur la ligne du fond.

Le lot D mesure 25 pieds de face à la dite avenue Howard (anciennement Delord) 133 pieds 11 pouces et 3 lignes sur la dite ligne le divisant du lot C, 117 pieds 4 pouces et 8 lignes sur l'autre ligne, 3 pieds sur la ligne du fond le divisant du lot K, et 28 pieds 5 pouces et 6 lignes sur une ligne oblique courant vers le Cercle Tivoli (maintenant Lee Circle) les dits lots C et D sont formés de la portion du lot No 1 d'après inventaire enregistré.

Termes et Conditions.—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur; la balance en un, deux et trois ans, pour des billets portant 7 pour cent d'intérêt, le dit intérêt payable annuellement, garanti par hypothèque spéciale, lien du vendeur et toutes les clauses usuelles de sécurité.

Acte de vente pardevant James Simeon, Esq., notaire public, et 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication aux frais de l'acquéreur.
24 janv—24 31—fév 4 7 14 21 25 à date

VENTES A L'ENCAN.

PAR DANZIGER & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand Cottage Elevé

Dans le Sixième District.

Elégant Cottage Double dans le Quatrième District.

Trois Lots de Terre avec Améliorations

Dans la Paroisse St-Tammany.

Dans l'affaire de W. T. Leibrook vs ses Créanciers.

No 40,116.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & STERN—D. DANZIGER, Encanteur—Bureau No 59 rue Carondelet. MERCREDI, 28 février 1894, à midi à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Frederick D King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 2 janvier 1894, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir

No 943 rue Carondelet.

1° **Une certaine portion de terre** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet No 70, borné par les rues Carondelet, Jena, Baronne et l'avenue Napoléon d'après un plan du faubourg Bouligny, dressé par C. F. Zimpel, le 18 mars 1834 la dite portion de terre mesurant 90 pieds de face à la rue Carondelet, sur 150 pieds de profondeur du côté de la rue Jena, et du côté opposé, une première profondeur de la rue Carondelet de 110 pieds, de là allant en angles droits vers la rue Jena, 30 pieds; de là avant une autre profondeur vers la rue Baronne de 40 pieds jusqu'à sa ligne de fond sur laquelle elle a une largeur de 60 pieds, la dite portion de terre est composée des plusieurs lots 6 et 7 et une partie des lots 8 et 11 dans le même ilot.

Les améliorations comprennent un **cottage en bois couvert en ardoises,** portant le No municipal **943 rue Carondelet,** retiré du trottoir, contenant au rez-de-chaussée et au premier étage environ 12 chambres, dépenses, vestibules, etc., cuisine, chambre à laver, écurie, trois citernes, etc.

Nos 470 et 470 1/2 rue Annonciation.

2° **Un lot de terre,** ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, désigné par le No 217 dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Philip, Soraparu et Chippewa, et mesurant (le dit lot), 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Annonciation, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent un **Cottage double de choix à deux étages dans le fond,** portant les numéros municipaux 470 et 470 1/2 rue Annonciation, retiré de la banquette contenant de chaque côté 5 chambres et chambre à bain, galeries devant et sur le côté, cour pavée, hangar, deux citernes, gaz, etc., loué $20 le côté.

Lots de Terre à Abita Springs.

3° **Trois lots de terre et améliorations,** situés dans la paroisse St Tammany, en cet Etat dans la partie arpentée et nommée comme "Bossier City", les dits lots sont désignés par les Nos 3, 4 et 5 de l'ilet No 10, d'après un plan lithographié de la dite ville annexé à un acte passé, le 6 juil et 1887, pardevant A. Hero, Jr., notaire. Le dit ilet est borné par les rues St-Joseph Warren, Quatrième et Cinquième et les dits lots mesurent chacun 60 pieds de face à la rue St-Joseph sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles, le lot 5 formant l'encoignure des rues St-Joseph et Cinquième.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance à un et deux ans de crédit, pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, garantis par hypothèque et lien du vendeur sur la propriété vendue, et toutes les autres clauses usuelles de garantie, etc., l'acquéreur devant assumer les taxes de 1894, et 10 pour cent de dépôt comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.
25 janv—25 27 31—fév 7 14 21 25 à date

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE

UNE MAGNIFIQUE OCCASION

D'Acheter une Superbe Scierie à Strader, Louisiane,

Ensemble avec une grande quantité de terres boisées avoisinant.

—AUSSI—

Logs sous l'eau dans le Bayou Owl estimés de 300 000 à 500,000 pieds.

Le Moulin à raboter et douze (12) terrains faisant face sur l'Avenue de la Louisiane, en ville, formant le coin de la rue Liberté, et connu sous le nom de "Industrials," de W. J. Athens Lumber Co., Limited, superbement monté, avec toutes les machines, telles que: Bouilloires, pompes, scies, courroies, etc.

Smith Brothers & Co., Limited, et Gentry Brothers vs. W. J. Athens Lumber Co., Limited.

No 40,887—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

Mercredi, 21 Février.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. ROBINSON encanteur—Bureau, 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 21 février 1894 à midi, à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, en date du 10 janvier 1894. Dossier No 40,887, dans la susdite affaire, il sera vendu à l'enchère publique le tout à savoir—

1° Le tout et particulièrement ces douze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Sixième District de cette ville, borné par l'avenue Louisiana, les rues Liberté, anciennement Green, Howard, anciennement St George et Delachaise, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5, 18, 19, 20, 21, 22, 23 et 24 de l'ilet 556 sur un plan du district du 1er fait par G. H. Grandjean, en date du 1er août 1892 et annexé pour référence à un acte passé pardevant J. J. Ward, notaire, le 2 août 1892. Lesquels dits lots mesurent comme suit à savoir: les lots 1 à 5 inclusivement se touchent et mesurent chacun 30 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles; le lot No 1 forme le coin de l'avenue de la Louisiane et la rue Liberté, anciennement Green les lots Nos 19 à 24 inclusivement se touchent et ceux numérotés 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Liberté, anciennement Green, sur une profondeur de 120 pieds, entre lignes parallèles; le dit lot No 19 formant l'encoignure des rues Liberté et Delachaise; les dits lots Nos 23 et 24 mesurent chacun 32 pieds de face à la dite rue Liberté, anciennement Green, sur une profondeur de 150 pieds; le lot No 18 mesure 30 pieds de face à la rue Delachaise sur une profondeur de 128 pieds entre lignes parallèles; s'étendant et touchant le fond de plusieurs lots Nos 19 à 22 inclusivement sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Liberté, anciennement Green. Les améliorations consistent en une jolie bâtisse à bureaux et dépendances, avec toutes les chaudières et machines convenables pour un moulin à raboter de premier ordre.

2° **Le Quart N. E.** de la section 29 dans le Township 8, S de R 18 E, dans le district Greensburg, ayant 160 acres, conformément à la patente de l'Etat, No 2,237, en date du 28 février 1876; le tout de la section 28 ayant 625 et 68/100 acres et le Nord de la moitié fractionnelle de la section 33, contenant 161 et 8/100 acres, le tout dans le Township 8, range 8, district Greensburg, la dite terre se trouve près du poteau de 40 milles du Illinois Central R. R., les dites terres étant bornées au nord par Bach, et au sud, par le Nord Passe Manchac

Les améliorations consistent en scierie et ses accessoires

Aussi logs sous l'eau dans le Bayou Owl estimés de 300,000 à 500,000 pieds.

Conditions—Comptant, 10 pour cent seront requis au moment de l'adjudication. Actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
14 janv—14 16 17 24 31—fév. 7 14 21

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double en Bois

Coin Jersey et Valence,

Dans le Sixième District qui s'améliore rapidement.

Succession de John J. Schellang.

No 156—Vingt-unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. H. Robinson encanteur—Bureau 3 1/2 rue Carondelet—MERCREDI, 14 février 1894, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Emile Rost, juge de la Vingt unième Cour de District Judiciaire pour la paroisse de Jefferson, en date du 3 janvier 1894, pour le compte de la susdite succession, il sera vendu à l'encan:

Un certain morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet 143, borné par les rues Jersey, Valence, Laurel et Cadiz et formant l'encoignure des rues Jersey et Valence et mesurant 27 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Jersey sur une profondeur de 110 pieds sur la rue Valence. Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage double en bois, chaque côté ayant 3 chambres, cuisine et hangar.

Conditions—Un crédit de douze mois; l'acquéreur devra fournir un cautionnement avec de bonnes et solvables garanties pour le paiement du prix et la dite propriété doit aussi avoir une hypothèque spéciale pour en garantir le dit paiement; le tout conformément à la loi; 10 pour cent sera requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Geo. C. Préot, notaire.
11 janv—11 17 24 31 fév 7 14

Succession d'Henri de Brueys.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,278—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Gabrielle Gutierrez, veuve en communauté et exécutrice testamentaire de la succession d'Henri de Brueys, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
A. V. FLOTTE, Greffier.
24 janv—24 29—fév 2